

CONTRAT DE VILLE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME

Cœur de Loriot

LORIOL SUR DROME

RAPPORT BILAN ANNUEL
2018

CONTRAT DE VILLE
2015 - 2020



Cœur de Loriot

Introduction

Le Contrat de Ville

Le contrat de ville de la Communauté de Commune du Val de Drôme, signé le 1er Juillet 2015, définit les enjeux et les axes stratégiques pour le territoire prioritaire du « Cœur de Loriol » sur la période 2015-2020.

Le Contrat de Ville est fondé sur 3 piliers thématiques

- Cohésion sociale
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Développement économique et emploi

Trois enjeux très fortement liés entre eux sont assignés au Contrat de la Communauté de Commune du Val de Drôme

1. Utiliser le Contrat de Ville comme un moyen de renforcer l'agencement des compétences locales et donner du sens à l'action
2. Lier accompagnement social et amélioration du cadre de vie
3. Réussir le maillage entre centre Ancien et secteur Seringa, et avec les quartiers environnants.

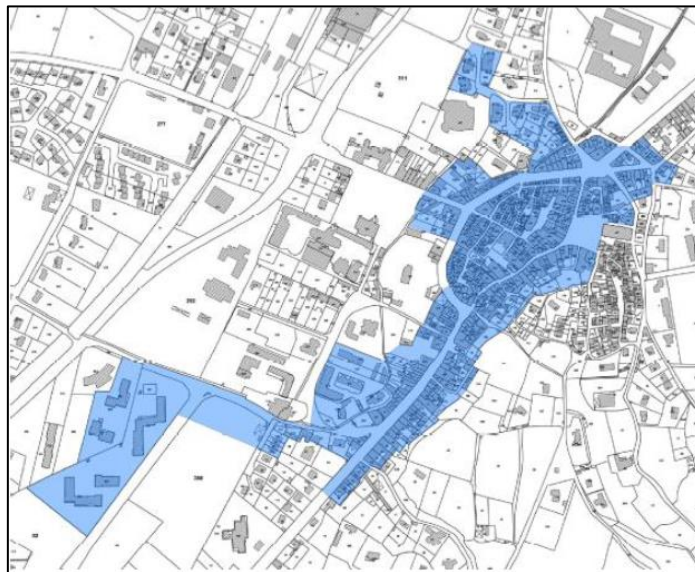
Le Contrat de Ville est disponible en téléchargement sur le lien suivant :

http://www.loriol.com/data/imce/documents/contrat_de_ville_loriol_sur_drome_signe.pdf

La géographie prioritaire

Le Contrat de Ville porte sur le quartier prioritaire du « Cœur de Loriol ».

La particularité de ce périmètre est d'intégrer le centre ancien de la ville Loriol et d'intégrer le projet Seringa, éco quartier et renouvellement urbain de la résidence de la Maladière.



Objectif du présent rapport 2018

Pour rappel, le rapport bilan annuel a pour objectif de dresser le bilan des actions menées en 2018, de faire un point sur la gouvernance du contrat de ville, le conseil citoyen ainsi que présenter les principales perspectives pour 2019. Il fait suite à l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville 2015-2017.

Le rapport 2018 est diffusé à l'ensemble des partenaires du contrat de Ville y compris le conseil citoyen.

I. La programmation 2018

1. Présentation de la programmation 2018

12 projets ont été financés en 2018 et 3 n'ont pas été retenues. 3 actions de l'année 2017 ont été reportées en 2018.

Au total la programmation 2018 couvre 15 actions :

- 7 nouvelles actions,
- 5 renouvellements
- 3 reports.

Les 15 projets financés se répartissent de la manière suivante :

- 9 sont portés par des structures municipales (Régie socioculturelle, Ville de Loriol, Service de prévention spécialisée)
- 2 sont portés par la communauté de communes du Val de Drôme
- 2 par des associations extérieures à Loriol
- 1 porté par une structure culturelle (Train-théâtre)
- 1 fiche projet ingénierie du contrat de ville (Ville-CCVD).

Les projets suivants ont bénéficié d'un report de la part des services de l'ETAT pour 2019 :

- une radio pour raconter la ville – Radio saint Ferréol
- Agir ensemble – Régie du secteur socioculturelle

Des actions hors programmation à souligner

- Forum de l'emploi porté par la ville de Loriol
- Projet « jeune vers l'emploi » porté par l'Espace Jeune et Pôle emploi
- CLAS porté par l'espace Jeune et le service de prévention spécialisée
- Démarche de préfiguration d'une structure d'animation de la vie sociale par la Caf et la fédération des centres sociaux de la Drôme.

CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2018

N°	PORTEURS	TITRE DU PROJET	Territoire	Action Nouvelle Renouvellement Prolongement	Coût prévisionnel de l'action	Montant demandé contrat de ville	SUBVENTIONS CONTRAT DE VILLE							
							COMMUNE	ETAT	REGION	Caisse des Dépôts	DAH	ETAT DRAC	CAF	CCVD
1	TRAIN THEATRE	Résidence de (co)création artistique au Cœur de Lorient	CŒUR DE LORIENT	P	/	/								
2	Ville de LORIENT	Fond de participation des Habitants	CŒUR DE LORIENT	P	/	/								
3	Service de prévention	Déclic Vercors	CŒUR DE LORIENT	P	/	/								
4	Radio Saint-Féréol	Une radio pour raconter la ville	CŒUR DE LORIENT	R	9 596	9 596		8 000						1 000
5	Ville de LORIENT	Opération volets	CŒUR DE LORIENT	R	13 900	10 000	3 400	10 000						
6	Ville de LORIENT/Villages vivants	RE-ENCHANTER LE CENTRE VILLE DE LORIENT	CŒUR DE LORIENT	R	17 472	17 472	non retenu							
7	CIDFF	Accès aux droits, information juridique et accompagnement des femmes victimes de violences	CŒUR DE LORIENT	R	4 570	4 000		2 000						2 000
8	Service de prévention	Jeunes citoyens Mobiles	CŒUR DE LORIENT	R	3 895	2 100		2 100						
8	Court-circuit	Vive le goûter	CŒUR DE LORIENT	N	5 160	4 760	non retenu							
9	CCAS	Ateliers cuisine	CŒUR DE LORIENT	N	4 295	2 544		2 544						
10	Régie socio-culturelle	Agir ensemble	CŒUR DE LORIENT	N	25 441	12 720		10 000					1 500	
11	FOL 26	Egalité Femmes/hommes	CŒUR DE LORIENT	N	5 050	3 800	non retenu							
12	CCVD/Lorient	Coopérative jeunesse de service	CŒUR DE LORIENT	N	22 562	21 250	1 500	5 000	13 250					1 500
13	Ville de Lorient	Formation action Egalité Femmes/hommes	CŒUR DE LORIENT	N	2 060	2 060		1 000						1 060
14	Ville de Lorient	Cartographie participative et événement interassociation	CŒUR DE LORIENT	N	5 091	3 500		3 500						
15	CCVD	Appartement d'urgence	CŒUR DE LORIENT	N			1 000							7 500
16	Ville de Lorient	Projet urbain région - Année 2018	CŒUR DE LORIENT	N	195 720	/	39 143		113 234					
17	Ville de Lorient	Ingénierie : agent de développement social et urbain	CŒUR DE LORIENT		38 509	/	19 254							19 254
Total								45 043		126 484				13 060
Total dont ingénierie								64 297	44 144	126 484				32 314

2. Actions du Contrat de Ville par Pilier

Pilier cohésion sociale

Actions 2017 reportées	Ville de Loriol	Fonds de participation des habitants
	Service de prévention spécialisée	Déclics Vercors
	Train Théâtre	Grand Larsen
Actions 2018	Radio saint Ferréol	Une radio pour raconter la ville
	CIDFF	Accès aux droits
	CCAS	Atelier cuisine
	Régie socio-culturelle (espace jeune)	Agir ensemble
	Ville de Loriol	Formation Egalité Femme/Homme
	CCVD	Appartement d'urgence
Hors programmation	Ville de Loriol	Cartographie participative et événement inter association
	Régie socio-culturelle (espace jeune)	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
	CAF de la Drôme	Démarche de préfiguration d'une structure d'animation de la vie sociale

Démarche de préfiguration d'une structure d'animation de la vie sociale – CAF et Fédération des centres sociaux

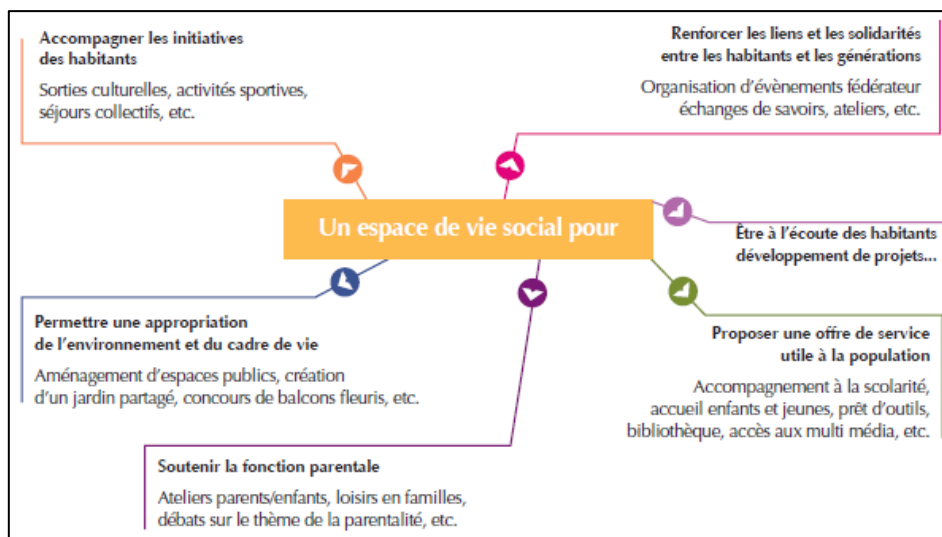
La CAF de la Drôme avait dès la rédaction et la signature du contrat de ville sollicité la commune pour l'obtention d'un agrément « centre social ». La proposition n'avait pu être mise en place notamment par la charge de travail nécessaire à la mise en place et les moyens humains et financiers à déployer.

Lors du comité de pilotage du 31 Mars 2017, les équipes techniques de la CAF de la Drôme propose à nouveau d'accompagner la commune dans une démarche plus concrète de préfiguration d'une structure d'animation de la vie sociale, terme générique regroupant les deux agréments possibles : centre social et espace de vie sociale. Cette proposition fait suite à une circulaire nationale de la CNAF pour accompagner les sites Politique de la Ville non pourvus de structures AVS. Les élus de Loriol ont répondu favorablement à la sollicitation de la CAF. Concrètement cet accompagnement a pris la forme d'un chargé de mission embauché par la fédération des centres sociaux de la Drôme pour évaluer les besoins du territoire et étudier la faisabilité d'une structure animation de la vie sociale à Loriol. Pour les élus, la démarche devait apporter des éléments d'aide à la décision sur les enjeux suivants :

- Anticiper l'extinction du contrat de ville et poursuivre la réflexion au-delà du quartier prioritaire et sur le long terme.
- Renforcer l'agencement des compétences des services communaux en créant un cadre propice à favoriser la coopération sur des projets collectifs et à travailler à la complémentarité des missions respectives.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs extérieurs de la commune, les associations loriolaises et les habitants et/ou sur des domaines d'activités précis.

De plus, les élus ont été particulièrement vigilants que la démarche puisse intégrer les contraintes budgétaires actuelles par un travail à moyens constants humains et financiers et qu'elle porte sur l'ensemble de la commune (au-delà du seul QPV).

A l'issue de la phase de diagnostic et de la présentation des scénarii opérationnels, les élus ont décidé de poursuivre l'accompagnement vers la création d'un espace de vie sociale.



Le choix de l'agrément EVS – espace de vie sociale est apparu pour les élus comme la réponse opérationnelle à court terme la plus pertinente, contrairement à l'agrément centre social. Cet agrément permettra de travailler sereinement sur la base des actions existantes, en apportant une méthodologie nouvelle, sans créer des bouleversements profonds et précipités dans le fonctionnement des services communaux.

L'espace de vie sociale est envisagé comme l'un des principaux outils de coordination des actions de développement social de la commune. La mise en place passera par l'élaboration d'un projet social à l'échelle de la commune.

Ce projet social devra permettre à la fois de définir les priorités d'intervention de la commune pour les prochaines années mais également de créer un cadre partenarial capable d'interpeler et mobiliser les compétences de l'ensemble des acteurs locaux du territoire pour répondre aux attentes formulées par les partenaires, les associations et les habitants lors de la démarche de préfiguration et notamment lors du forum citoyen sur le lien social le 28 février 2018.

Enfin, l'ensemble de la démarche est à mettre au regard des réflexions des élus municipaux sur les avancées et limites du Contrat de Ville « cœur de Lorient » signé pour la période 2015-2020. Ces réflexions sont celles de travailler au développement d'un projet à l'échelle communale, autour d'un pérenne dans le temps, permettant in fine d'anticiper la fin du Contrat de Ville et/ou d'en intensifier les actions.

Points positifs (Points d'amélioration à maintenir)	Difficultés (Ce qui n'a pas avancé)
<p>Le CLAS comme exemple de complémentarité de projet entre le droit commun et le contrat de ville</p> <p>Labellisation de l'EPI comme antenne MSAP rattachée à la CCVD et labellisation en point relais numérique CAF</p> <p>1^{er} Forum citoyen sur le lien social dans le cadre de la démarche de préfiguration CAF</p> <p>Coordination des services lorientais sur la question du recours aux bourses en partenariat avec le collège</p>	<p>Actions en direction des locataires DAH</p> <p>Des projets habitants et associatifs difficiles à faire émerger.</p> <p>Mobilisation du droit commun (ex : financement de l'action « Accès aux droits » du CIDFF par le contrat de Ville)</p> <p>Mobilisation des publics lors des manifestations</p>

Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain

Actions 2018	Ville de Loriol	Opération Volets 2
	Ville de Loriol	Projet Urbain régional – année 2018

PUR : Projet Urbain Régional

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Loriol-sur-Drôme ont signé en 2018 une convention de partenariat pour la mise en œuvre du Projet Urbain Régional du quartier « cœur de Loriol ». Cette convention vient soutenir une partie du travail amorcé depuis 2008 sur la revalorisation du centre-ville et concrétiser le volet urbain du Contrat de Ville.

Cet engagement réciproque est pris pour une durée de 3 ans. Il est axé sur l'aménagement des espaces publics et les cheminements doux.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes participe à hauteur de 367 543 € sur 3 ans. Trois projets verront le jour en 2018 :

1. Parc Gaillard :

C'est le projet phare des années 2018 et 2019. Il débutera par le réaménagement du patio entre Espace Festif René Clot et la médiathèque.

2. Cheminements doux :

De la Drôme au centre ancien de Loriol, avec entre autre l'aménagement d'une voie pour profiter pleinement du canal des Moulins.

3. Station de Mobilité :

L'expérience 2 roues avait déjà commencé en 2017, par le prêt, par la CCVD pendant 2 ans, de 5 vélos à assistance électrique, disponibles à l'Office des Animation Locales. La commune dans le même sens a décidé de créer une station de mobilité et divers équipements pour la pratique du vélo, toujours avec le soutien financier de la Région.

Une flotte de scooter électrique, financée par la CCVD, est dorénavant disponible. La station de mobilité est à mettre en complément du partenariat qu'entretient le CCAS avec l'association mobilité 26/07 sur les dispositifs Locamob et Locauto.

Pour 2019 et 2020, la convention prévoit le réaménagement partiel de la place de l'église, des abords du futur centre commerce place du Champs de Mars et la rénovation des passages couverts le long de l'avenue de la République.

Opérations volets 1 et 2

Baptisée Opération volets - Embellissons ensemble le cœur de Loriol, le projet a consisté à repeindre les volets du centre-ancien, répondant ainsi directement à une problématique observée sur le quartier. A savoir que beaucoup de propriétaires qui souhaitaient faire des travaux de rénovation sont freinés par leur coût, qu'ils n'ont pas les moyens de supporter. La subvention façade que verse la commune n'est pas toujours suffisante « surtout s'il faut aussi refaire la toiture » dixit un habitant. Cette opération volets est un premier pas permettant un embellissement des façades qui sont parfois en assez bon état. La ville s'est donc interrogée sur une action qui permettrait d'avoir un impact visuel significatif à moindre coût.

Quatre mois de préparation ont été nécessaires pour la mise en place de l'organisation du projet. Après l'envoi d'un courrier à l'ensemble des propriétaires et aux locataires les informant de l'opération volets, une action porte-à-porte a permis de retenir 11 participants pour une soixantaine de paires de volets. La ville de Loriol a également participé à l'opération pour repeindre les menuiseries des bâtiments communaux situés sur le secteur ciblé.

Le projet s'est concrètement déroulé sur deux week-ends. L'encadrement technique était fourni par les l'association la Grande Graine et Maisons paysannes de Drôme. Cette dernière association a joué le rôle de garant de la qualité esthétique du projet. L'association a accompagné la ville auprès des architectes des bâtiments de France (ABF), sur le choix des couleurs et la fabrication des peintures à l'ocre (environ 1.5 euro le m²). La dépose et la repose des volets ont été assurées par l'ADCAVL, une entreprise d'insertion locale. Ces opérations ont exigé l'utilisation d'une nacelle.

Le premier week-end suivant la dépose, les propriétaires ont effectué des travaux d'entretien de leurs volets, tandis que le deuxième était consacré à la peinture avec le soutien d'habitants bénévoles. Les temps de chantier ont été l'occasion d'investir la place Hannibal.

Le second week-end était consacré à la peinture des volets. Le samedi, le conseil citoyen a proposé un stand pour se présenter et Radio saint Ferréol a proposé une émission de radio une animation via son Sono-maton (isoloir radiophonique pour capter la parole des habitants : quelles initiatives pour animer le « cœur de loriol »)

Le deux week-end de chantier des repas furent organisés, le samedi offert au bénévole et le dimanche sous forme de repas partagés.

Au total:

11 propriétaires privés (tous du QPV) + la mairie ont participé au projet pour 11 bâtiments et plus de 60 menuiseries repeintes.

Des loriolais bénévoles sont venus participer au différents temps de chantier, ponctués de repas partagés.

Des participants satisfaits : « faire les travaux à plusieurs, c'est beaucoup plus encourageant, surtout dans une ambiance conviviale.

Des demandes directes d'habitant pour voir l'opération se reproduire ainsi que des demandes de la part d'autres communes.

Une complémentarité directe avec l'opération « subvention façade en cours

L'ensemble des participants ont été très satisfait de ce projet concret cadre de vie réellement embelli - et mobilisateur. Les élus locaux demandant sa reconduction pour l'année 2019.

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Experiences/Experiences&cid=1250280207668>

Points positifs (Points d'amélioration à maintenir)	Difficultés (Ce qui n'a pas avancé)
Renouvellement urbain du projet Seringa	
Renouvellement des conventions TPFB (Pluralis et DAH) Participation des locataires de DAH au temps de diagnostic en marchant – témoignages sur les nuisances vécues quotidiennement	Actions de proximité en faveur des habitants de la résidence d'Habitat social de la Maladière
Mise en valeur du centre-ville	
Convention avec la région AURA sur les espaces publics et les cheminements doux sur la période 2018-2020, Renouvellement de l'opération volets	Groupe de travail centre-ville à l'arrêt

Pilier Développement de l'économie et de l'Emploi

Actions 2018	Service de prévention spécialisée	Jeunes citoyens mobiles
	CCVD et ville de Loriol	Coopérative jeunesse de services
Hors programmation	Ville de Loriol	Forum de l'emploi
	Régie socio-culturelle (espace jeune)	Projet « les jeunes vers l'emploi » avec Pôle emploi

D'autres actions misent en place en dehors de la programmation du contrat de ville :

- Permanence de l'association d'aide à l'insertion par l'emploi (ADIE)
- Poursuite des Créa-café lors du forum de l'emploi initié dans le Contrat de ville
- Préparation de la candidature pour l'expérimentation territoire zéro chômeur longue durée à l'échelle de Communauté de Communes du Val de Drôme
- Mise en place de petit-déjeuner avec les entreprises et commerçants

Coopérative jeunesse de Services

Projet soutenu par la Région AURA et l'Agence France Entreprendre (AFE) dans la cadre de l'appel à projet « entrepreneuriat dans les territoires fragiles »

La Coopérative jeunesse de Services est d'abord un projet pédagogique d'éducation à l'entrepreneuriat avant d'être un projet économique. Pour rappel, il s'agit pour le groupe de 14 jeunes Loriolais âgé de 16 à 21 ans de créer une coopérative d'activité éphémère le temps de l'été (juillet/Aout). Ensemble, ils ont défini et réalisé des services pour les loriolais et sur certaines communes environnantes sous le nom de leur entreprise éphémère : Drôme Services d'Été (DSE). Au-delà des prestations et services, le groupe a défini par lui-même un mode de gouvernance permettant de décider collectivement des orientations de leur coopérative. Une plongée grandeur nature dans le monde de l'entreprise.

Légalement, la coopérative a été portée par la CAE SOLSTICE qui a fourni un statut entrepreneur salarié aux jeunes coopérants. Et pour accomplir leurs objectifs, les jeunes ont été encadrés par 2 animatrices, et soutenus par un comité local composé d'un parrain économique: SOLSTICE, un parrain jeunesse : Service de Prévention spécialisée, et un animateur du comité local (Agent Contrat de Ville).



Sur 27 jeunes reçus en information collective puis en entretien individuel, 14 jeunes volontaires ont été retenus pour faire partie du projet. Les profils sont très large et les motivations elles aussi diverses, entre : ceux voulant trouver une activité valorisante durant un été qu'ils jugent long, ceux rencontrant des difficultés pour trouver un job d'été du fait de leur jeune âge,

ceux intéressés par la création d'entreprise et souhaitant l'expérimenter sans risques et enfin ceux qui voulaient acquérir de nouvelles compétences.

Sur les 14 jeunes :

- 5 résidents du QPV
- 9 sont des filles et 5 des garçons
- La répartition d'âge est de 16 à 22 ans et la moyenne est 17 ans
- 12 sont lycéens, 1 est étudiant et 1 est demandeur d'emploi
- Une seule abandon a eu lieu la première semaine, les 13 autres ont poursuivi le projet jusqu'à son terme.

Concrètement les jeunes se sont répartis en comités : ressources humaines, Comptabilité et Marketing. A minima chaque semaine un conseil d'administration permettait de traiter des questions de la coopérative avec l'ensemble des jeunes.

Les animatrices ont accompagné progressivement les jeunes, individuellement et collectivement, à leur prise de responsabilité et autonomie et elles ont veillé à permettre l'acquisition de connaissances et de compétences.

Les services :

Les jeunes ont réalisé 14 chantiers auprès des 7 commanditaires différents. Les prestations sont allées du petit entretien d'espace vert, au service pour un repas d'entreprise, en passant par le lavage de voiture ou encore la prise en charge d'un déménagement.

Le projet a été aussi l'occasion pour les jeunes de se confronter à la réalité du monde du travail, effectuer des devis et facturer, relancer des clients, négocier des prix, essayer des refus...

Bilan comptable financier :

Chiffres d'Affaires TOTAL : 2532,9 € TTC (hors TVA ; ch. sociales...)

Nombre d'heures de chantier (heures réalisées par coopérant) = 320 h (24h en moyenne)

Heure de volontariat (gestion de CJS) = 982 h (moyenne de 75h par coopérant)

Choix de la répartition des bénéfices (1h de chantier = 4 h de bénévolat)

Salaire coopérant moyen (€ net) = 109 € ; le plus haut = 150 € ; le plus faible = 75 €

La parole des jeunes (verbatim) :



Sur l'apprentissage et la prise en charge

Maïlys, 16 ans : "On est des jeunes, faut qu'on apprenne de nos erreurs."

Emma, 16 ans (co-présidente) : "La CJS, ça permet de se rendre compte de ce qu'on peut apporter aux autres, contrairement à l'école où on est individualiste."

Lisa, 16 ans : "Au début de l'été, on était tout fouillis, c'était l'excitation, on était égocentrique. A la fin de

l'été, on était beaucoup plus organisé.”

Sur l'engagement

Yanis, 16 ans, du comité finances : “J'avais bien en tête que je m'engageais dans un truc collectif où on devait tout faire ensemble pour aider les gens et s'entraider [cf. les valeurs du projet CJS], c'est pour ça que je n'ai pas fait un AVC en faisant les comptes, je n'étais pas surpris de ne pas gagner beaucoup d'argent ».

Sur la coopération et les différences

Maïlys, 16 ans : “Même si on n'a pas les mêmes centres d'intérêt, qu'on ne pense pas pareil, qu'on n'est pas pareil, on doit faire avec pour agir ensemble” ;

“Les CA, c'était vraiment important d'en faire, et qu'il y ait tout le monde, car quand une décision est prise en l'absence de certains ça peut créer des désaccords et des conflits.”

Valentin, 19 ans (co-président) : “Un des défis pour moi cet été était que je me suis retrouvé avec des gens très différents des milieux que je connais”

Lisa, 16 ans : “Travailler en équipe, au début de l'été, ce n'est pas quelque chose que j'aimais, j'aimais suivre mes propres idées, j'étais moins ouverte d'esprit. Maintenant, j'aime bien écouter les idées des autres.”

Forum de l'emploi

La Ville de Lorient via notamment son EPI a organisé ses deux dernières années deux événements autour de l'emploi.

En 2017, une semaine de l'emploi accès sur la thématique « le numérique au service de l'emploi ».

En 2018, les élus lorientais ont souhaité aller plus loin par l'organisation d'un Forum de l'emploi sur 2 jours. La thématique retenue était la « Préparation et recherche d'emploi ». Ce forum de l'emploi a eu lieu le 4 et 5 octobre. La première journée était dédiée à la préparation au retour à l'emploi avec des ateliers animés par des professionnels. La seconde journée, 40 entreprises du secteur proposaient des offres d'emplois très variées, allant du service à la personne, la manutention, la communication...

170 personnes ont fait le déplacement pour s'informer, s'entretenir avec des chefs d'entreprises pour parfois déboucher sur une proposition d'embauche.

Cet événement a permis renforcer la connaissance des acteurs de l'emploi au sens large, non seulement entre eux, mais également envers le grand public.

A la suite du Forum, la ville de Lorient a tenu à éditer un inventaire des acteurs et compétences des acteurs de l'emploi, l'insertion, formation et création d'entreprise... présents à Lorient. Cet inventaire est désormais disponible sur le site internet de la ville et auprès des services municipaux. Et d'autres pistes de travail sont en cours.

Points positifs (Points d'amélioration à maintenir)	Difficultés (Ce qui n'a pas avancé)
Insertion professionnelle, emploi et mobilité	
<p>Des partenaires emplois mobilisés sur des projets en faveur du QPV (ex : espace jeunes et Pôle emploi)</p> <p>Un Epi positionné sur l'accompagnement numérique à la recherche d'emploi</p> <p>Un premier Forum de l'emploi à Loriol</p> <p>Rapprochement des entreprises (forum de l'emploi, working breakfast)</p> <p>Inventaire des acteurs de l'emploi, l'insertion, la création...</p> <p>Nouvelle permanence de l'ADIE</p> <p>1ere coopérative Jeunesse de Services de la Drôme – expérimentation sur le QPV de projet communautaire.</p>	<p>Continuité du travail engagé sur la mobilité</p>
Commerce de proximité	
<p>Ouverture d'un commerce de proximité - Vival au 93 avenue de la République</p>	<p>Accompagner les commerçants sans se substituer aux missions des acteurs du droit commun</p> <p>Non renouvellement de l'action de l'association villages vivants, sur l'outil foncière immobilière, faute de locaux « adaptés » disponibles</p> <p>Inadéquation entre le besoins des porteurs de projets avec les offres de locaux disponibles</p> <p>Superposition des aides et des dispositifs pour les entrepreneurs (artisans, commerçants) peu lisible</p> <p>Difficultés à croiser les orientations municipales et communautaires sur la revitalisation du centre ancien faute de projets « adaptés »</p>

II. Les dispositifs connexes au contrat de Ville

1. Les actions de gestion urbaine de proximité et TFPB

Convention TFPB et avenant 2019-2020

La loi de finances 2015 impose le rattachement de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) au contrat de ville dont l'amélioration des conditions de vie des habitants des QPV est un objectif fort.

Ainsi, l'abattement de 30% sur la base d'imposition pour les logements sociaux situés dans les QPV permet aux bailleurs sociaux de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers qu'ils ne seraient pas en mesure d'absorber et qui pèseraient trop lourdement sur les charges des locataires.

Cet abattement concerne 2 bailleurs sur le quartier prioritaire du « Cœur de Lorient » : Drôme Aménagement Habitat (DAH) et Pluralis

Cet abattement correspond :

- Drôme Aménagement Habitat à 36 000 €
- Pluralis à 6000 €.

Des conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB ont été signées en 2015, pour la période du contrat de Ville, suite à un « diagnostic en marchant » réalisé conjointement avec les bailleurs concernés, les services de l'ETAT et la ville de Lorient.

Ces conventions précisait le programme d'actions pour la période 2016-2018 des bailleurs. Un avenant a été signé cette année pour fixer le programme d'actions pour la période 2019-2020.

Action 2018

Bailleur DAH

Diagnostic en marchant réalisé le 27 Juin 2018 sur les sites des Moulins, Nougatiers et Maladière.

Lors du diagnostic en marchant sur le quartier de la Maladière, 5 habitants ont témoigné des nuisances qu'ils vivent quotidiennement, et ce pour la première fois.

Visite de site mensuelle associant conjointement la directrice des services techniques, l'agent de développement et les équipes de DAH.

Bailleur Pluralis

Diagnostic en marchant réalisé le 27 Juin 2018.

2. CISPD

Depuis, le 1er janvier 2017, la communauté de communes a pris la compétence politique de la ville.

A compléter

III. La gouvernance

La gouvernance du Contrat de ville fait référence à l'organisation mise en place pour assurer son pilotage (politique et technique), les relations entre les partenaires et son animation.

1. Ingénierie dédiée – animation

Ville de Lorient - Agent de développement social et urbain (co-financement du poste par la Ville et la CCVD)
CCVD – responsable de l'action sociale, jeunesse, CIAS et MSAP

2. Les instances du contrat de Ville

Le comité de pilotage

Le Comité de pilotage a pour objectifs la validation de la programmation annuelle et l'évaluation annuelle des avancées du contrat de ville. Le comité de pilotage s'est tenu le 26 mars 2018.

Les comités techniques

Les comités techniques permettent l'étude des actions au titre de la programmation annuelle, la rencontre des porteurs de projets, les bilans intermédiaires et finaux des projets et la préparation de la programmation.

31/01 : étude programmation

20/02 : étude programmation

09/03 : rencontre porteurs

06/07 : bilan mi-parcours des projets financés

25/10 : préparation programmation

11/12 : préparation programmation

Les ateliers thématiques

Un seul atelier thématique a été organisé sur l'emploi et l'insertion professionnelle. Il s'est tenu le 20 décembre 2018.

Rencontre coordination action contrat de ville

Pas de rencontre de coordination entre les différents porteurs de projets.

3. Les partenariats

La communauté de communes du Val de Drôme (CCVD)

Une participation de plus en plus forte de la CCVD, du fait de la référente technique « responsable de l'action sociale, la jeunesse, MSAP et CIAS ».

Une complémentarité de compétences

Le QPV comme terrain d'expérimentation pour des projets de l'intercommunalité : appartement d'urgence pour les violences conjugales et coopérative jeunesse de services.

Une porte d'entrée facilitée pour les services de la CCVD

4. Préconisation sur la gouvernance

Difficulté de communication

Cet enjeu renvoie à la nécessité de communiquer plus activement sur le Contrat de Ville auprès des élus loriolais et désormais auprès des élus de l'intercommunalité.

Les ateliers thématiques, un temps fort de l'année

Les ateliers thématiques sont à pérenniser comme temps de mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, porteurs d'actions et financeurs. Ils participent à la dimension partenariale du Contrat de Ville et à la co-construction des priorités pour la programmation suivante.

Des services municipaux de plus en plus mobilisés

Enfin, une « équipe projet » municipale à consolider dans la mesure où les structures municipales sont les principales bénéficiaires et porteuses d'action dans la cadre des programmations annuelles.

IV. Conseil citoyen et la participation des habitants

Rappel des étapes et avancées Conseil citoyen

ETAPE 1		
29/02/2016	Groupe de travail Ville	1er temps de sensibilisation des techniciens
25/04/2016	Présentation en exécutif	1er temps de présentation aux élus
28/04/2016	Participation Réunion CRDSU	Participation avec élue référente
10/05/2016	Groupe de travail interne Ville - spécifique conseil citoyen	définition plan de communication et grands principes
Juin	Lancement communication (revue municipale, appel à candidature...) Boitage sur périmètre + installation boîte réponse dans 4 lieux + guide pratique pour le personnel communal et partenaires	
15/06/2016	Balade contrat de ville	3 balades organisées / 21 participants
28/06/2016	1er Réunion d'information	10 participants
ETAPE 2		
Été 2016	Poursuite de l'appel à candidature volontaire	27 personnes intéressées au total
03/09/2016	Forum des Associations	Création d'un stand
29/09/2016	Balade contrat de ville, spécial conseil citoyen	5 participants
18/10/2016	Lancement conseil citoyen : première réunion	Présence de l'élue référente
30/11/2016	1 ^{er} Rencontre de travail	Réflexion sur règlement intérieur et priorités d'actions du conseil citoyen
01/02/2017	Etude de la programmation 1	
15/02/2017	Etude de la programmation 2	
12/04/2017	Rencontre des porteurs de projets + retour comité de pilotage	
14/06/2017	Actualités et règlement intérieur	
13/09/2017	Règlement intérieur + opération de communication	Sans animation extérieure
15/11/2017	Validation règlement intérieur + actualités	
21/02/2018	Etude de la programmation du contrat de ville 2018	
11/04/2018	Choix des projets à soutenir pour 2018 – préparation de l'assemblée citoyenne	
13/06/2018	Assemblée citoyenne – élection des membres	Auto-animation
12/08/2018	Suivi des projets	
10/10/2018	Communication et préparation rencontre « déchets »	
08/11/2018	Création d'une page Facebook	Animation EPI
13/11/2018	Rencontre territoire zéro chômeur longue durée	Ouvert aux habitants et associations
13/12/2018	Thématique « déchets »	Rencontre avec CCVD et ST

Compte-rendu, règlement intérieur et informations complémentaires sur le site internet de la ville de Loriol : <http://www.loriol.com/ville/urbanisme/conseil-citoyen-coeur-loriol>

Les membres de l'instance au 13 Juin 2018

Collège habitants : 10 dont 4 femmes et 6 hommes

Collège acteurs locaux : 3 associations ; 1 profession libérale ; 1 structure municipale

A ce jour, la liste des membres n'a pas été déposée en Préfecture.

Action 2018 :

Le conseil citoyen a commencé à travailler sur deux thématiques : la communication et les déchets.

Il a accompagné certains projets de la programmation : Radio saint Ferréol, Grand Larsen, Opération volets et Fond de participation des habitants.

Constats et préconisations sur le fonctionnement de l'instance

Il apparaît toujours une difficulté de mobilisation autour du conseil citoyen. De nouveaux membres ou participants sont venus, d'autres sont partis. Le constat général est que l'instance reste encore discrète dans sa communication. La thématique communication devra permettre de répondre à la lisibilité et accessibilité des travaux du conseil citoyen, tout comme la mise en place de projets concrets participera également à cet enjeu.

L'année 2017 a permis d'aboutir à une organisation (règlement intérieur). L'année 2018 s'est donc orientée vers le choix de thématiques de travail concrètes autour de 2 axes : la communication et la thématique « déchets ».

Il est à souligner que l'instance a un positionnement moins autonome ou indépendant que le prévoit le cadre de référence de 2015. Elle est davantage une instance relais du contrat de ville et de ses actions (soutien et participation aux actions de la programmation). Cela ne doit pas freiner l'instance à mener des projets propres ou indépendants des partenaires institutionnels et à fixer son propre calendrier.

Nouvelles données disponibles